

CHRISTIAN PROUST

OSER S'IMPLIQUER

TOME
3

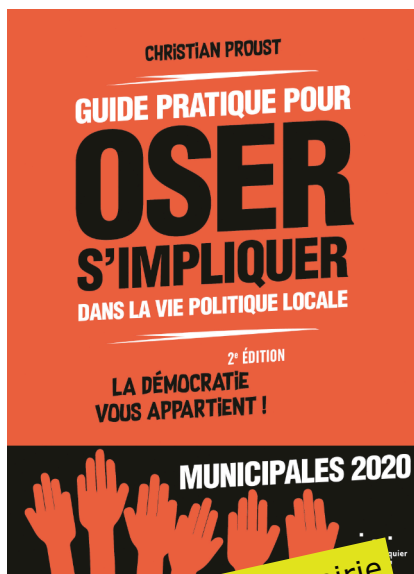
POUR TRANSFORMER LA DÉMOCRATIE

PARTICIPATION CITOYENNE

Deux années d'expériences municipales



Anney
Chambéry
La Crèche
Poitiers
Saint-Médard-en-Jalles



TOME 1

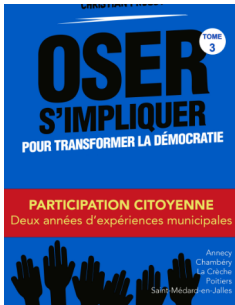
Un premier ouvrage pour aider à décrypter, par des explications simples et concrètes, le jargon d'un conseil municipal ou de l'administration, à décoder le fonctionnement de la vie politique locale et le « qui fait quoi ». Un tome 1 pour donner envie de mettre le pied à l'étrier.

TOME 2

Le parcours de 14 listes citoyennes, avant, pendant et après l'élection de 2020. L'histoire détaillée de 5 d'entre elles qui ont gagné les élections. Quels sont leurs changements de pratiques politiques ? Et des fiches pratiques qui présentent des outils issus de l'éducation populaire pour agir et décider ensemble.

Éditions Rue de l'échiquier 16-18 Quai de la Loire, 75019 Paris

<https://www.ruedelechiquier.net>



PRÉAMBULE

TOME 3

DEUX ANS APRÈS...

Je vous propose un troisième ouvrage pour faire un nouveau point de situation sur les démarches d'implication citoyenne engagées par cinq majorités « participatives », celles de Poitiers, Annecy, La Crèche, Saint-Médard-en-Jalles et Chambéry. Des élus impliqués témoignent de leurs avancées et de quelques difficultés, souvent inattendues.

Ce tome 3 ne sera pas publié, il n'existera qu'en version numérique et il sera gratuit. Alors, n'hésitez pas à le partager.

ÉTAT D'URGENCE EN PÉRIODE HOSTILE

Ces élus, pour la plupart nouvellement arrivés en 2020, sont entrés en piste dans des moments très difficiles qui assurément ne favorisaient pas la participation citoyenne : crise sanitaire, crise énergétique, crise financière, guerre en Europe, inflation, etc.

Et pourtant, il n'a jamais été aussi urgent de transformer la démocratie si on veut... la garder et en prendre soin ! (*voir chapitre «Et si l'inclusion démocratique était la plus importante des responsabilités des élus ?» p.58*)

Malgré un tel contexte, ces nouveaux élus ont essayé depuis près de trois ans de « donner envie de démocratie » autour d'eux, par leurs nouveaux dispositifs et leurs expérimentations qui reposent sur trois idées communes : le partage du pouvoir, la transparence et la participation des habitants à la gestion de la cité.

Seront-ils entendus ? De nouvelles dynamiques démocratiques s'engageront-elles dans ces cinq communes ? Leur action aura-t-elle un impact sur l'état de la démocratie locale et donc sur la participation des citoyens aux prochaines élections ? La « contamination » à d'autres communes sera-t-elle généralisée ?

Rendez-vous en 2026 !

Un grand merci à mes interlocuteurs privilégiés, ceux qui me font le récit régulier de l'action de leur majorité municipale. Grands témoins et acteurs d'une histoire qu'ils écrivent chaque jour avec leurs collègues et partenaires, sans jamais économiser leur énergie ni les efforts partagés. Ils ont droit au doute et à l'erreur, car leur tâche est immense, leur environnement incertain lorsqu'il n'est pas totalement hostile. Mais leur volonté politique collective reste intacte. C'est leur meilleure garantie de réussite. Une réussite que nous espérons ardemment, car ces pionniers sont peut-être notre assurance-vie démocratique.

DEUX ANS D'EXPÉRIMENTATION

ENTRETIENS

POITIERS - Ombelyne DAGICOUR

1ère adjointe à la démocratie locale, à l'innovation démocratique et à l'engagement citoyen ombelyne.dagicour@grandpoitiers.fr



ANNECY - Benjamin MARIAS

1^{er} adjoint transition énergétique et coordination des politiques publiques benjamin.marias@annecy.fr



LA CRÈCHE - Yannick MAILLOU

Conseiller municipal délégué à la communication et la participation citoyenne contact@ville-lacreche.fr



SAINT-MÉDARD-EN-JALLES - Bruno CRISTOFOLI

3e adjoint à la Participation citoyenne et vie démocratique

b.cristofoli@saint-medard-en-jalles.fr



CHAMBÉRY - Aurélie LEMEUR

1ère adjointe a.lemeur@mairie-chambery.fr

Et **Claire PLATEAUX**, adjointe à la Démocratie et Vie associative

c.plateaux@mairie-chambery.fr

Me contacter : christianproustcitoyen@laposte.net

En savoir plus : <https://christian-proust-citoyen.jimdo.com>

SOMMAIRE

Poitiers	9
Annecy	19
La Crèche	27
Saint-Médard-en-Jalles	37
Chambéry	45
Questions à débattre	53
<i>Et si on écoutait les abstentionnistes ?</i>	54
<i>Et si l'inclusion démocratique était la plus importante des responsabilités des élus ?</i>	58
<i>À quoi reconnaît-on un élu imposteur de l'implication citoyenne ?</i>	62
<i>Quelle est la légitimité des groupes de citoyens associés au travail des élus ?</i>	62
Épilogue	67



①

87918 habitants

POITIERS

CHANGEZ LE SYSTÈME !

En 2020, le collectif citoyen « Poitiers collectif » n'a pas eu à passer d'accord électoral au cours de l'entre-deux tours. Seul, il gagne les élections municipales et constitue la majorité du conseil municipal de Poitiers. La démarche d'éducation populaire fondée sur la responsabilisation et l'émancipation est au cœur de leur projet, leur volonté clairement affichée : « *Le système ne vous convient pas ? Changez-le, il vous est ouvert pour cela.* » Et cette ouverture est à ce point essentielle dans leur engagement qu'il désigne une première adjointe « à la démocratie locale, à l'innovation démocratique et à l'engagement citoyen ». Tout un symbole, tout un programme et la promesse de transformer la manière de faire la politique depuis l'intérieur de l'institution. Après plus de deux ans de mandat,

quels ont été les principaux changements de pratiques politiques, les principales actions pour une meilleure implication citoyenne ? (*Sources : entretien avec Ombelyne Dagicour le 22-11-2022*)

GOVERNANCE RÉELLEMENT COLLÉGIALE

Ombelyne Dagicour est première adjointe « à la démocratie locale, à l'innovation démocratique et à l'engagement citoyen ». Un tel affichage dans l'ordre protocolaire n'est pas neutre. « *Pour affirmer l'importance de la prise en compte de la parole des habitants. C'est une volonté politique forte et précise qui est affirmée ainsi par la collectivité, tant pour son administration que pour l'extérieur* ». Pour autant, entre le premier adjoint et le quinzième, il n'y a pas réellement de différences, chacun a une délégation et un périmètre d'autonomie fort. Cette fonction de première adjointe, Ombelyne Dagicour la partage officiellement avec celui qui est en charge des ressources humaines, ils forment un binôme. C'est une particularité de la ville de Poitiers. « *Par exemple, hier c'est ce binôme qui a animé la réunion du bureau de la majorité en l'absence de la maire. Un binôme paritaire pour la fonction de premier adjoint, cela permet de partager cette responsabilité qui a quelques particularités légales, à commencer celle d'assurer le remplacement de Madame la Maire, ce qui nous donne sans doute une charge mentale plus importante.* » Des délégations précises, une autonomie forte des élus, cette majorité a-t-elle réussi à infléchir le fonctionnement traditionnellement vertical d'une mairie ?

« Nous avons en effet imaginé un fonctionnement horizontal. L'institution a fait bouger notre volonté de départ, elle a une tendance naturelle à centraliser, à verticaliser et à donner une importance prépondérante à la parole de la maire. » Alors, sur certains projets, l'équipe n'a pas pu éviter des moments de « verticalité » très importants. Tout en agissant résolument pour les éviter. « Nous essayons à travers nos réunions de majorité de nous outiller pour employer des méthodes qui nous évitent de tomber dans ces travers. L'exercice du pouvoir est très influencé par la tradition de l'institution. Nous faisons des points régulièrement au sein de l'équipe. Outre les bureaux de majorité, nous avons plusieurs séminaires chaque année pour essayer de prendre de la hauteur par rapport à notre fonctionnement quotidien, pour avoir un regard sur nos pratiques très concrètes. » Sur certains projets complexes et/ou sensibles, la majorité s'efforce de prendre des décisions par consentement, donc à 38 avec la maire. Celle-ci joue le jeu, car pour elle il est prioritaire de conserver la cohésion de l'équipe. « Parfois, cela a coïncé, mais nous avons toujours pu en parler et en tenir compte pour la suite. Nous sommes quelques-uns à être très vigilants sur cette question de gouvernance interne pour qu'elle soit réellement collégiale. Il y a bien sûr un décalage avec ce que nous avons espéré, mais les quelques moments de fragilité connus n'empêchent pas une évolution très forte du fonctionnement de notre collectivité ». Ainsi, le plus souvent, les décisions sont réellement collectives, les élus ne font plus de la figuration, ils sont présents, engagés, ce qui est d'ailleurs parfois perturbant pour les services. Et ils ont une grande autonomie : « il nous est même parfois

arrivé d'oublier, c'est un comble, de parler à la maire de tel ou tel point entrant certes dans notre champ de responsabilités, mais devant être connu de la maire. »

LA MISSION PARTICIPATION CITOYENNE

Donner la parole aux habitants, cela suppose d'acquiescer une culture et des connaissances qui facilitent le contact, le dialogue, le débat et la prise de décision collective. Depuis deux ans, c'est le rôle de la Mission participation citoyenne qui dépend directement du directeur général des services. Elle est composée de six agents qui travaillent à l'échelle de la ville et de Grand Poitiers (les deux institutions ont les mêmes services). Au niveau intercommunal, un nouveau vice-président à la participation vient d'être nommé. *« La Mission participation citoyenne accompagne les services dans ce que nous appelons des missions d'assistance démocratique. Si ceux-ci veulent engager une démarche de participation citoyenne et qu'ils ne savent pas comment s'y prendre, elle leur apporte une méthodologie, c'est d'abord une fiche de questions à se poser avant de commencer, une sorte de référentiel de bonnes pratiques et qui aide à se positionner sur l'échelle de la participation citoyenne, de l'information jusqu'à la co-construction voire co-décision. »* Le premier objectif de la Mission participation citoyenne est de faire en sorte que chacun puisse s'autonomiser dans ce type de démarches. À cet effet, elle est chargée d'animer un réseau de "référents de la participation citoyenne". Ces référents sont progressivement identifiés à l'intérieur des services, ce sont des

agents volontaires qui ont une appétence pour ces questions et qui, après formation prise en charge par la Mission, vont essayer d'essaimer au sein de leur équipe. La Mission accompagne également diverses structures d'implication citoyenne, telles que le Conseil de développement du Grand Poitiers, l'Assemblée citoyenne et populaire, mais aussi les instances de quartier (conseils et comités, conseils citoyens), etc. Son positionnement très transversal, la méthodologie et les outils concrets qu'elle apporte et propose à tous les services lui donnent une forte légitimité : *« C'est une chance d'avoir une telle force en interne, elle est une aide permanente au changement structurel. »*

L'ASSEMBLÉE CITOYENNE ET POPULAIRE

Le conseil municipal de la ville de Poitiers a créé une « Assemblée citoyenne et populaire » pour mettre les citoyennes et citoyens au cœur de la décision municipale. Composée de 100 personnes tirées au sort, cette nouvelle instance démocratique travaillera sur un premier sujet, choisi par les habitants eux-mêmes lors de la première assemblée qui a eu lieu le 8 octobre 2022 : lutter contre les incivilités dans l'espace public. Cette expérimentation a été longuement préparée avec le concours de Fréquence commune¹ [Fréquence commune](https://www.frequencecommune.fr), « la coopérative des communes participatives ». *« Les infos que je vous avais données pour votre tome 2 sont désormais obsolètes, car notre réflexion et notre démarche ont beaucoup évolué depuis, notamment sur le format et la raison d'être de cette assemblée. Tout a été retravaillé par un groupe de préfi-*

¹<https://www.frequencecommune.fr>

guration, lui-même composé d'une trentaine de personnes tirées au sort, de quelques élus et d'agents, en tout 38 personnes. Nous avons vécu ensemble des moments très forts, tant pendant la recherche des tirés au sort que pendant la réflexion commune qui s'est tenue au cours de trois week-ends de travail. Ces personnes étaient pour la plupart très éloignées de la politique. Elles ont abondamment travaillé et l'ensemble des propositions a été présenté (par certaines d'entre elles) au conseil municipal qui les a validées.» C'est sur cette base de préfiguration qu'a été constituée la nouvelle Assemblée citoyenne et populaire de Poitiers qui va engager un premier travail autour des incivilités au cours de trois journées festives et participatives en mars, juin et octobre 2023. Cent personnes ont été tirées au sort « *pour assurer la diversité des habitants de Poitiers* ». Le choix a été fait à partir du cadastre. La méthode s'est avérée particulièrement efficace puisqu'environ 40 % des personnes contactées ont donné leur accord pour intégrer cette assemblée citoyenne. Quel est le secret d'un tel résultat, très inhabituel dans les tentatives de tirage au sort ? Des binômes (toujours composés d'au moins un élu) ont fait du porte-à-porte pour rencontrer les occupants des logements tirés au sort. Ce contact direct avec les élus a été déterminant. « *Les gens étaient vraiment interpellés par cette démarche qui consiste à repenser la démocratie locale en leur donnant la possibilité de faire entendre leur voix. Aucune des personnes contactées n'a remis en cause l'idée même de cette assemblée.* » L'Assemblée citoyenne et populaire de Poitiers n'est pas réservée au groupe des 100, elle est ouverte à toute personne

intéressée par le sujet traité¹. Entre chaque Assemblée, un groupe restreint d'une trentaine de personnes associant 20 habitants tirés au sort, six élus — 4 de la majorité et 2 de la minorité — ainsi que des agents de la ville, sera chargé d'explorer le sujet et de formuler des propositions qui seront ensuite arbitrées et soumises au vote de l'Assemblée citoyenne et populaire, l'unique instance décisionnaire. Enfin, ce plan d'action co-construit sera soumis au vote du Conseil municipal. *« Nous nous sommes engagés à ce que le travail de l'Assemblée citoyenne et populaire de Poitiers débouche sur des actions très concrètes. »*

BUDGET PARTICIPATIF ET ATELIERS

Une enveloppe de 800 000 € est consacrée au budget participatif. *« Ce dispositif existe depuis 2014, nous l'avons remodelé pour que les profils des participants soient plus diversifiés, pour que les projets retenus soient plus collectifs et plus structurants. On a créé un petit groupe de travail pour faire évoluer les règles du jeu de distribution de l'enveloppe, encore une occasion d'impliquer des gens et de faire de la co-construction. »* Plus de 200 projets ont été déposés en 2022, 130 ont été éligibles et soumis au vote des habitants, 32 ont été retenus et les élus se sont engagés à les réaliser. *« En 2021, nous avons aussi constitué une Convention citoyenne sur "le numérique responsable" pour construire la feuille de route de la municipalité sur cette politique publique. Le groupe était également composé de gens tirés au sort. Nous étions accompagnés par*

¹ La première réunion de l'Assemblée s'est tenue le 5 mars 2023, elle a rassemblé 180 personnes !

la Commission nationale sur le débat public, et cela a très bien fonctionné : 45 propositions issues de ces travaux sont en cours de déploiement. » Chaque élu de la majorité étant investi de cette responsabilité d'implication citoyenne, quelle que soit sa délégation, la Mission participation citoyenne connaît une très forte demande de collaboration pour engager des concertations sur différents types de projets, souvent ponctuels, avec des niveaux très variables de participation citoyenne. La plateforme « Je participe »¹ fonctionne bien, elle a permis d'engager plusieurs consultations citoyennes. « *Nous avons une multitude de points d'entrée des habitants pour qu'ils puissent être associés à l'action publique. Autre exemple, nous voulons faire évoluer les cinq conseils citoyens issus des cinq quartiers prioritaires (politique de la Ville) pour qu'ils soient plus efficaces, mieux formés à "l'aller vers" et plus représentatifs de la diversité sociologique et culturelle des "quartiers populaires". Enfin, autre outil du "pouvoir d'agir" de l'habitant, nous mettrons en œuvre le droit d'initiative (de pétition) et le Référendum d'initiative citoyenne courant 2023 afin de développer une démocratie d'interpellation.*

UN NOUVEAU DÉFI EN VUE

Les élus de Poitiers recherchent constamment de nouveaux débouchés à l'implication citoyenne. Ils ont décidé de mettre le curseur encore plus haut : *"Nous voudrions mettre les habitants au cœur du moteur de la collectivité, concrètement coconstruire le budget avec eux en*

¹<https://jeparticipe-grandpoitiers.fr>

2024. Nous venons de passer une commande aux services en ce sens. Avec les crises que connaissent actuellement les collectivités se pose la question de l'acceptabilité de la population en matière d'investissements publics et de services publics. Si nous devons décider de renoncements éventuels, il faut en débattre et les choisir avec les premiers concernés, les habitants. Leur donner une égale capacité et dignité à agir, à faire entendre leur voix, c'est notre choix politique fondamental. Alors, nous devons leur donner la possibilité d'accéder aux sujets que l'on dit complexes, qui sont très impactant dans une collectivité, le budget en tout premier lieu puisqu'il est le principal nerf de la guerre." Un nouveau directeur général des services a été recruté en 2022. Il a la responsabilité de transformer l'administration pour qu'elle soit en phase avec le projet politique de cette majorité et notamment avec sa volonté d'implication citoyenne. La tâche est immense, surtout à l'échelle d'une ville comme Poitiers, et encore plus à l'échelle intercommunale du Grand Poitiers. La pression est logiquement forte, les résistances sont inévitables et le temps file... Parions pourtant que la dynamique déjà créée et les premiers résultats obtenus emporteront l'adhésion du plus grand nombre, les agents, les élus, les habitants. La méthode du "travail associé" réunissant ces trois catégories d'acteurs a déjà montré à Poitiers qu'elle pouvait déplacer des montagnes.





125 694 habitants

ANNECY

RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE

Élue depuis 2020, la majorité du conseil municipal d'Annecy est dorénavant composée de trois groupes issus de deux listes fusionnées (la liste citoyenne « Réveillons Annecy » et la liste « Annecy respire » » qui elle-même a fait émerger un 3e groupe « Annecy Equilibre »). Cette alliance électorale a pu se faire autour de quatre « piliers » : transition écologique, justice sociale, économie locale et renouveau démocratique. Concrètement, sur ce dernier point, qu'est-ce qui a été fait depuis deux ans en matière d'implication citoyenne ? Faisons état de quelques-unes des initiatives, démarches et difficultés de cette équipe municipale. (*Sources : entretien avec Benjamin MARIAS 1er adjoint, transition énergétique et coordination des politiques publiques, le 20-09-2022*)

LE BUDGET PARTICIPATIF

Le premier budget participatif, doté de 1 million d'euros, a été engagé dès 2021. Beau succès, 388 projets ont été déposés, 3000 habitants ont voté pour sélectionner les 17 projets lauréats. Un peu victime de son succès, le dispositif a produit un engorgement des services municipaux : évaluer une telle quantité de propositions n'a pas été une sinécure, notamment pour les projets qui n'entraient pas dans les cases habituelles des services, ceux qui ont une portée transversale et qui nécessitent de dépasser les cloisons administratives traditionnelles. Tout ce temps a pu développer de la frustration tant du côté des élus que des porteurs de projet. Pour autant, le budget participatif ayant été un succès, « *on envisage de le faire tous les deux ans compte tenu de l'investissement extrêmement important que cela demande aux services* ». Le prochain sera mis en place en 2023¹.

LÀ OÙ ÇA COINCE !

« *Nous avons tous pris conscience qu'un mandat c'était vraiment très court, il ne nous reste que trois ans et demi pour mettre en place tout ce qu'on a promis. Un petit stress monte, la question de la priorisation est posée, on est en train de la faire* ». Mais la difficulté au quotidien semble bien être le temps long des services, voire parfois l'inertie, pour faire avancer la réalisation des pro-

¹ <https://jeparticipe.grandannecy.fr>

jets. *« Pour l'heure, les services ne sont pas dans le même mode de pensée de fonctionnement que les élus. Depuis que nous sommes arrivés aux affaires, nous vivons une difficulté telle que nous avons pris la décision de nous séparer de notre directeur général des services cet été. Il devait nous présenter un projet d'administration devant expliquer précisément comment l'administration allait pouvoir répondre au projet politique des élus et il ne l'a pas mis en œuvre »*. Un nouveau DGS vient d'être recruté, il arrivera en mai prochain. Les élus l'ont recruté avec l'espoir qu'il mette en place une organisation plus fluide, plus transversale, permettant davantage de coopération entre services et que le mode projet soit réellement incarné par le nouveau DGS.

UN SERVICE PARTICIPATION CITOYENNE

Une équipe Démocratie Participative a été créée, elle comprend cinq agents. Un gros soulagement pour l'élue Marie BERTRAND (14e adjointe en charge du Renouveau démocratique et de la participation citoyenne). Depuis peu, ce service a été intégré dans la Mission Transitions, structure rattachée au directeur général des services. Dirigée par un directeur, la mission regroupe les transitions écologique, numérique, démocratique et conduite du changement-gestion de projet. Elle regroupe une douzaine d'agents. *« En 2022, nous avons monté un appel à projets Transitions pour que les associations puissent être aidées dans leurs projets de transition, ça a très bien marché. Ça illustre bien les enjeux de coopération qu'il y a entre ces*

trois domaines de transition qui au quotidien doivent coexister ».

La mission Transitions doit aussi accompagner les services sectoriels afin qu'ils portent dans leurs réalisations concrètes une ambition et un savoir-faire en matière de transition écologique, numérique et démocratique. *« On va lancer très prochainement une enquête de terrain très importante à propos de l'alimentation. Cela n'a jamais été fait à l'échelle de la ville d'Annecy. Pourtant, la collectivité prépare 10 000 repas par jour, cela concerne donc de très nombreux habitants »¹.*

LES CONSEILS DE QUARTIER

Les 16 conseils de quartier sont en place depuis mai 2022. Une première phase exploratoire a permis d'établir les règles de fonctionnement² et de redéfinir aussi le périmètre géographique des quartiers. *« Un très chouette travail dans cette définition d'où commence et où s'arrête le quartier. Les habitants sont vraiment les experts dans ce domaine, ils étaient accompagnés par un géographe, ils ont passé des matinées entières à faire ce travail-là et c'était vraiment beau à voir, une réelle réappropriation du territoire par les conseils de quartier. »* Ceux-ci ont désormais des perspectives de travail : par exemple, l'un d'entre eux veut travailler sur le moustique-tigre qui a envahi la ville cette année, un autre souhaite travailler sur les déchets, un autre sur l'animation de leur quartier, etc. *« Nous*

¹ Les résultats de l'enquête ont été présentés début mars lors d'une séance du conseil municipal.

² <https://jeparticipe.annecy.fr/11-conseils-de-quartier.htm>

leur avons annoncé que nous les saisirions également sur des sujets structurants, par exemple sur la réhabilitation de l'Hôtel-de-Ville (notamment l'usage du rez-de-chaussée, de l'accueil et de tout l'espace de convivialité que l'on veut créer, que l'on veut imaginer avec les habitants), le très gros projet d'aménagement du territoire "Annecy 2050" dans lequel on veut associer les habitants, ainsi que le suivi et la mise en place des projets du budget participatif».

ANNECY 2050

« Annecy 2050 » est probablement le projet le plus ambitieux de cette majorité dont on peut parier qu'il perdurera au-delà de la fin de ce mandat, quels que soient les résultats des futures élections. Jusqu'à maintenant, Annecy se développait au fur et à mesure des opportunités, économiques principalement. Sans cap et sans gouvernement. *« On a travaillé pendant un an avec une équipe pluridisciplinaire pour imaginer ce que pourrait être Annecy 2050. Il s'agissait de préciser une vision politique et de construire un cadre dans lequel les habitants pourront s'intégrer et participer à la définition du plan : stratégies, programmes d'action, priorités, calendrier, etc. À travers différents ateliers participatifs ».* Ce travail a été accompagné par un groupement dans le cadre d'une procédure de commande publique dite « de dialogue compétitif ». Cela a permis de mettre en marche trois équipes pluridisciplinaires qui travaillaient en parallèle tout en se nourrissant du travail de chacune. L'équipe qui a été finalement choisie (l'agence AUC) a la possibilité de s'approprier le travail des

équipes non retenues, ce qui apporte une valeur ajoutée incontestable. *« Le groupement retenu nous a fait un certain nombre de propositions pour associer les habitants. Ensemble, nous allons pouvoir donner un cap à Annecy, non pas sur les opportunités, mais en fonction de nos besoins : héberger les habitants, nourrir les habitants, déplacer les habitants, divertir les habitants, etc. »*

CONSEIL CITOYEN

Le conseil citoyen était la clé de voûte du programme participatif de cette nouvelle majorité d'Annecy. Ce dispositif n'est pas encore lancé. *« La création d'une instance citoyenne est vraiment importante parce qu'on a besoin de coconstruire à l'échelle de la ville entière et sur des sujets dont dépendra son développement. Il est en gestation, nous suivons attentivement la démarche de création de Poitiers, nous espérons être opérationnels en 2023. »*

SCHÉMA DE GOUVERNANCE

La question de la gouvernance est cruciale dans le fonctionnement d'une collectivité. Annecy l'avait bien intégrée : *« Trois chantiers sur la gouvernance avaient été lancés : la gouvernance des élus, celle de l'administration et le travail mené par Marie Bertrand, l'adjointe au Renouveau démocratique, pour définir notre façon d'interagir avec les habitants. Ces trois chantiers étaient presque parallèles et au printemps 2022 on a décidé de*

rassembler toutes les énergies et de mettre tout cela dans un même programme qui s'appelle donc désormais "gouvernance élus-administration-citoyens" ». L'élu référent est le premier adjoint. Là encore, c'est un important travail (accompagné par DÉMOCRATIE OUVERTE¹) qui doit permettre d'apporter davantage de fluidité, d'efficacité dans la prise de décision et dans la mise en œuvre des projets. Et de bien définir le cadre dans lequel les habitants peuvent intervenir dans les processus de décision sur les questions qui les concernent. Ce schéma de gouvernance sera un véritable... gouvernail qui permettra de voir clair et d'avancer vite. Ce travail devait être achevé début 2023².

La ville d'Annecy a engagé de nombreuses actions qui visent à faciliter la coopération entre tous les acteurs de la cité : élus, administration, citoyens. *« À chaque consultation, nous avons au moins 3000 votants, les réunions publiques sont plus nombreuses qu'auparavant, les conseils de quartier marchent bien, mais nous avons encore beaucoup de chemin à faire sur la participation citoyenne ».*

¹ <https://www.democratieouverte.org>

² En savoir plus : BENJAMIN.MARIAS@ANNECY.FR



3

5524 habitants

LA CRÈCHE

LE CHEMIN SE CONSTRUIT EN MARCHANT

Élue depuis 2020, la majorité du conseil municipal de La Crèche s'est engagée à développer la participation, sans pour autant mettre en place préalablement un dispositif institutionnel nouveau, préférant innover au fur et à mesure, en somme « le chemin se construit en marchant ». Concrètement, qu'est-ce qui a été fait depuis son arrivée au pouvoir en matière d'implication ? Faisons état de quelques-unes des initiatives et démarches de cette équipe municipale. (*Sources : entretien avec Yannick Maillou, conseiller municipal délégué à la communication et la participation citoyenne le 08/06/2022, actualisé le 08/03/2023.*)

LA RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

L'équipe municipale précédente, prétextant un coût de rénovation estimé à 2,5 millions d'euros, avait condamné la piscine communale au profit d'un nouveau centre aquatique intercommunal situé dans une commune voisine. Lors de la campagne électorale, l'équipe majoritaire actuelle a été saisie de cette question par des habitants. Elle s'est alors engagée à rénover la piscine de La Crèche « *si cela ne coûtait pas trop cher* ». Arrivée aux affaires, elle a commandé une étude qui a évalué ce chantier à 1,1 million d'euros. « *On a jugé que c'était supportable pour les finances de la commune* » et la nouvelle équipe municipale a engagé une consultation des habitants pour penser la globalité du projet « Groussard » (du nom du site). Outre la piscine, il comprend d'autres bâtiments (à rénover), centre de multiples activités sportives et de loisirs, le projet ne doit donc pas se limiter à la rénovation de la seule piscine, il doit imaginer l'avenir du site dans son ensemble.

Le projet étant complexe et miné par des joutes politiques, les élus ont souhaité être accompagnés dans cette démarche de consultation, ils ont fait appel à la coopérative Fréquence Commune. Lors de la première réunion d'information qui a rassemblé 150 habitants (commune de 6000 habitants), Fréquence commune a présenté les enjeux, les études réalisées et la démarche de consultation. Un groupe de travail a été constitué, composé d'une trentaine de personnes : représentants d'associations utilisatrices du site,

une dizaine d'habitants volontaires, 8 tirés au sort, 3 élus et 2 agents. La première réunion du groupe a permis de travailler à partir des 200 Post-its qui ont été produits lors de la réunion d'information, d'après 3 questions : les craintes, les envies et les besoins¹.

Ce groupe s'est retrouvé pendant trois samedis entiers. En plusieurs sous-groupes, les participants ont réfléchi à « *nos besoins et nos envies pour La Crèche 2040 dans son ensemble* », puis ils se sont demandés si le site Grousard pouvait répondre à certains d'entre eux. Ce travail s'est appuyé sur les fameux Post-its de la première réunion. Le résultat des échanges a été confié à deux rapporteurs issus de ce groupe (désignés par la méthode de l'élection sans candidat), chargés de rédiger un cahier des charges « martyr » intégrant un schéma d'implantation.

La troisième réunion du groupe (une seule défection au cours de la démarche) a permis d'affiner ce cahier des charges. « *Les gens étaient emballés, ils ont travaillé à fond, on a senti quelques tensions à la dernière réunion, car on commençait à trancher finalement, mais apparemment tout le monde a été conquis par la méthode* ».

Ce cahier des charges a été transmis à un cabinet qui a réalisé l'étude de faisabilité. Cette étude avait simplement pour mission de valider que tout était réalisable dans cet espace finalement contraint, et d'estimer le cout de chaque tranche du projet : la piscine, les vestiaires sportifs, bureau, salle de réunion, club-house, parking, espace bouliste, cheminements... Cette étude complète a ensuite

¹ On a *besoin* de manger (vital donc primordial) et on a *envie* de chocolat...

été présentée lors d'une deuxième réunion publique. Les membres du groupe de travail ont pu défendre leur projet. Deux plans de financement ont été présentés : un avec subvention et un sans subvention, permettant de valider la faisabilité financière. Le cabinet d'études a pu présenter une version « possible » (qui ne sera pas la version finale, mais elle valide que c'est possible), et le coût estimatif de chaque tranche du projet.

Aujourd'hui, le dossier est travaillé avec un programmeur qui rentre très finement dans le détail, de la taille des pièces jusqu'au nombre de prises électriques, avec les différents utilisateurs, avant que ce dossier ne soit transmis à l'architecte.

LE RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX DE LA MAIRIE

Les élus voulaient déplacer l'accueil de la mairie, ce qui entraînait inévitablement un jeu de chaises musicales dans l'attribution des bureaux des agents. En s'inspirant de la méthode de Fréquence commune (faire un travail de groupe sur les craintes, les besoins et les envies), les agents ont été associés à cette réorganisation de l'ensemble de la mairie. Les Post-its, les gommettes et les tableaux croisés ont permis de positionner dans l'espace les différents souhaits des uns et des autres. Il leur a été demandé de dessiner leur « bureau idéal ».

Deux rapporteurs ont réalisé un document martyr avec plan et synthèse des propositions. Toutes les personnes concernées ont fait l'ensemble du travail.

Elles ont pris conscience de la difficulté de l'exercice (difficile de tout prendre en compte) et de l'intérêt d'avoir entendu directement les demandes des collégues.

Le travail suivant (les décisions sont prises « par consentement ») a été d'identifier les objections des uns et des autres sur la synthèse présentée et d'essayer de les lever. Le projet est aujourd'hui en phase de validation technique pour répondre au mieux aux conditions de travail des agents : taille des bureaux, éclairage, qualité de l'air... Certaines modifications ont déjà pu être faites. D'autres devront être validées par les élus. Autre atout de cette méthode participative avec les agents : *« Cela permet aux agents, notamment ceux qui n'habitent pas la commune, de voir concrètement comment nous pratiquons avec les citoyens. Voir que ce n'est pas du bla-bla politicien, que l'efficacité est réelle ».*

LE CLUB ET LES COMITÉS CONSULTATIFS

47 habitants se sont inscrits au club #jmlacreche, il se réunit tous les 2 ou 3 mois. *« Les membres joueront un rôle dans la vie de La Crèche et pourront faire bénéficier l'équipe municipale et les autres participants de leur expertise d'habitant.e. »* Pour la première année, après quelques travaux préparatoires (conférence sur la participation citoyenne, présentation des différents comités consultatifs, un atelier « boule de neige » pour faire émerger des problématiques à traiter...), les membres du club se sont inscrits dans les différents comités.

Composés d'associations, d'habitants volontaires ou tirés au sort, d'élus, d'agents... ces comités sont les outils de la coconstruction à La Crèche. Le club #jmlacreche peut s'autosaisir de problématiques nouvelles et il sert aussi à créer de la transversalité : ses membres font régulièrement des retours sur les travaux des comités. *« La saison 1 s'est terminée sur un atelier de coopération et un temps festif, puis en septembre on a recommencé 😊. Donc en gros la méthode, c'est : émergence d'une problématique, création d'un comité si besoin, inscription dans le comité, coconstruction, retour en assemblée à chaque réunion et on recommence... Cette première année les membres du club ont travaillé sur les comités issus du programme politique et sur le cahier des charges de refonte du logo communal. À partir du moment où une saison complète a eu lieu, ils peuvent reproduire la méthode en autonomie, voir innover. »*

Le logo et la nouvelle charte graphique ont vu le jour grâce au travail du Club. Un membre du club a pu, à partir de ses propres recherches, présenter l'intérêt d'un changement de logo, présenter le travail fait sur d'autres communes, ... La municipalité a ensuite décidé de faire réaliser le cahier des charges en 3 parties. Une partie réservée au club, il y présente l'historique, la sociologie, les mots clefs qui caractérisent la commune. Les élus ont rédigé la partie concernant la commande politique. Les agents ont quant à eux défini les aspects techniques et leurs besoins en outil de communication. Accompagné par des professionnels (agence Bang), après plusieurs réunions, et une décision au

consentement, le logo a été présenté en janvier 2023 lors des vœux et a reçu un excellent accueil.

Les **comités consultatifs** travaillent sur des thèmes très précis : le budget, le patrimoine, le cimetière, le site Groussard, le bulletin municipal, les risques majeurs... Bien que consultatifs, ils impliquent réellement les gens dans la décision. Par exemple, le comité budget (qui réunissait 35 personnes) a fait des propositions pour le moins inattendues afin de redonner un souffle aux finances communales particulièrement en danger. Ils ont proposé : une hausse de la taxe foncière de 4,5 points répartie sur 3 années, une renégociation des prêts pour étaler la dette et une demande de stabilisation de la masse salariale. *« Ils sont allés beaucoup plus loin que ce que nous, nous avons le courage de faire. On a assumé, on les a suivis. »*

Même état d'esprit sur la question de la sécurisation des voiries. Sur certaines d'entre elles, il est urgent de faire baisser les vitesses. Certains riverains aimeraient un ralentisseur, d'autres n'en veulent pas... La méthode La Crèche est la suivante : mettre en place sur une durée de six mois une solution provisoire (en plastique !) proposée par le bureau d'études. Les riverains sont avertis qu'à l'issue de la période d'expérimentation, il leur sera demandé leur avis. *« Généralement, la solution provisoire se fait défoncer, mais ça permet de discuter à partir du concret et d'adapter la solution à leur expérience, car ce sont eux les vrais experts, ils empruntent cette voirie tous les jours. En gros, un foyer sur deux vient à la réunion d'évaluation*

de la solution provisoire, on fait le plein des salles et c'est très bien, car on n'a pas le droit de se tromper, c'est pour 40 ans. »

Les élus de La Crèche avancent pas à pas en matière de participation citoyenne, développant progressivement des outils et des méthodes, apprenant « sur le tas ». « *Toutes les semaines, il y a au moins une réunion avec des habitants, c'est lourd en temps d'engagement, mais si ça ne marchait pas, on ne le ferait pas !* » Ce qui les ralentit surtout, c'est la lenteur administrative. « *Dis bien aux futurs élus qu'ils doivent se préparer psychologiquement, au moins six mois avant l'élection, à la réorganisation des services. Et se préparer au travail sur l'humain. C'est essentiel pour être efficace le plus rapidement possible. Ne croyons pas que l'on va entamer notre projet politique dès notre arrivée* »... C'est dit !





30547 habitants

SAINT-MÉDARD- EN-JALLES

UN CONTRAT DE COOPÉRATION

Un "contrat de coopération" a permis à cette nouvelle majorité municipale de Saint-Médard-en-Jalles de sceller l'union notamment autour d'un très fort engagement en matière de participation citoyenne¹. Concrètement, qu'est-ce qui a été fait depuis son arrivée au pouvoir en matière d'implication citoyenne ? Comment la démocratie locale est-elle en train de se transformer ? Dans le schéma de participation de Saint-Médard-en-Jalles, dix dispositifs (et structures) étaient prévus¹, neuf ont été mis en place au cours des 18 premiers mois du mandat, en totalité ou en partie. (*Sources : entretien avec Bruno Cristofoli 3e adjoint à la Participation citoyenne et vie démocratique le 30/12/2021, réactualisé le 7/03/2023*).

¹ Voir mon tome 2 "Oser s'impliquer pour transformer la démocratie".

LA MAISON DE LA CITOYENNETÉ

Elle a été mise en place très rapidement en tant qu'espace numérique et avec un stand au marché le samedi matin. La maison "physique", ouverte en novembre 2022, est la « maison de la citoyenneté et des associations ». Espaces de convivialité, conférences, ateliers, relations avec les agents « participation citoyenne et associations », cette maison est le lieu privilégié du contact et de l'écoute.

La Maison de la citoyenneté numérique permet aux gens de participer au budget participatif et de déposer des idées et, à terme, de consulter et d'échanger sur les projets en cours. On clique sur "J'ai une idée pour la ville" et on remplit une fiche. On trouve également des urnes et des fiches papier dans la mairie et les mairies-annexes. Les idées déposées sont examinées par le comité des projets de la ville.

Le stand sur le marché tous les samedis permet d'échanger avec la population et de créer ponctuellement des animations sur des thématiques (plan vélo...).

La maison de la citoyenneté, c'est la première porte d'entrée de l'implication citoyenne.

LES CONSEILS DE TERRITOIRE (DE QUARTIER)

Six conseils ont été créés, représentatifs des trois secteurs du territoire : deux pour les quartiers Ouest,

trois pour les quartiers Est/Sud et un pour les quartiers Centre. Ils se sont réunis quatre fois depuis le début du mandat pour travailler sur diverses questions : création d'un centre communal de santé, réflexion sur le devenir de la locomotive de la Gare, la menuiserie d'Hastignan, la question de food truck, la maison de l'ingénieur, le budget participatif... *"Ce ne sont pas des réunions de doléances, on essaie de faire travailler les gens, pas ou très peu d'info descendante. 40 à 50 personnes par conseil, c'est un bon début, mais ce n'est pas suffisant même si cela représente 300 personnes à l'échelle de la ville. Pour moi, il faut en brasser davantage."* Ces conseils seront revus en 2023 pour envisager des balades sur chacun des quartiers et être en connexion avec le budget participatif.

LE BUDGET PARTICIPATIF

Une quarantaine de projets ont été déposés en 2021 et autant en 2022 (ville de 32000 habitants). La décision appartient au conseil citoyen (voir ci-après) et les dépenses correspondantes (montant total de 150 000€ annuel / 5€ par habitant) sont inscrites automatiquement dans les budgets des délégations (des politiques sectorielles). De cette manière-là, des citoyens non-élus ont un rôle direct dans le budget communal.

La nouveauté de 2022 est un vote en ligne par les habitants pour éclairer l'analyse du conseil citoyen.

Quelques exemples des 47 projets retenus en 2 ans : espaces d'accueil, jardins partagés, parcours santé,

plantations, composteur collectif, guinguette, jeux pour les enfants, passage piéton multicolore pour sensibiliser à la cause LGBT, Pédibus, etc.

Une réflexion est menée aujourd'hui pour faire 2 budgets participatifs sur les 3 ans restants de mandat et donner plus de place à la définition collective des projets.

LE CONSEIL CITOYEN

Composé de 35 personnes principalement issues des conseils de territoire, il a quatre missions :

- Examiner les délibérations communales une semaine avant la réunion du conseil municipal (apport pédagogique du chargé de mission).

- Questionner le conseil municipal pendant la demi-heure qui précède sa réunion. Il a déjà été question de transports publics, d'une problématique d'accès à la Jalle (rivière), de la sécurité aux abords des écoles, une question d'éclairage public (pannes et éclairage des vitrines des commerces).

- Sélectionner les projets du budget participatif à partir d'un règlement et d'une grille de critères "de bien être, de bien commun, d'utilité sociale et de préservation de l'environnement". Pour chaque projet déposé, le conseil citoyen a fait un "jugement majoritaire" puis un débat à partir des résultats du jugement. Une plateforme numérique arrivera en 2023 pour permettre une consultation citoyenne

sur ces projets, mais c'est bien le Conseil citoyen (et non les élus) qui sélectionnera au final les projets du budget participatif.

- Participer aux travaux du comité des projets de la ville (voir ci-après).

Le conseil citoyen est en cours de renouvellement pour la seconde partie du mandat et son action sera recentrée sur les trois premières missions décrites ci dessus.

LE COMITÉ DES PROJETS DE LA VILLE

Après une première réunion de présentation du dispositif en février 2022, sa première réunion de travail s'est déroulée le 30 mars 2022.

Cet organisme permet de changer d'échelle et de temporalité : on réfléchit et agit à l'échelle de la ville et non plus d'un quartier et sur une perspective de mandat et non d'année budgétaire.

Il est composé du conseil citoyen et de 9 élus. Son rôle : donner un avis consultatif sur les projets déposés à la maison de la citoyenneté et sur les projets de la ville (portés par les élus) pour aider les élus à prioriser et à préparer le budget, voire pour influencer le PPI (Plan Pluriannuel d'Investissements). Même s'il s'agit d'un avis consultatif, on voit bien l'importance stratégique de cette instance : concrètement l'avis du comité des projets de la ville a permis de conforter certains projets et

d'en amender d'autres. Le PPI est maintenant défini jusqu'à la fin du mandat et par conséquent le comité des projets de la ville ne sera pas réactivé.

LES GROUPES D'ÉTUDE DE PROJET (GEP)

Inspirés des conseils participatifs de Kingersheim, un premier GEP a permis de revoir avec l'ensemble des acteurs la réhabilitation de l'école de Cérillan. Après plusieurs séquences de travail avec les services et les architectes, on peut réellement considérer que la réhabilitation de cette école est le fruit d'un travail de co-construction. Les travaux sont prévus durant toute l'année scolaire 2023-2024. D'autres GEP ont démarré et permettent d'étudier avec les citoyens intéressés et tirés au sort le futur centre de santé, la nouvelle maison de la petite enfance, les aménagements extérieurs de l'espace Georges Brassens ou encore la rénovation totale des espaces publics du quartier des Sablons.

LE CONSEIL LOCAL DE LA VIE ASSOCIATIVE

C'est parti, instance plus classique visant à développer la transversalité entre les associations et la réalisation de projets communs.

SUIVI DU PACTE POUR LA TRANSITION

C'est un groupe de travail qui observe la cohérence des projets et de l'action municipale par rapport aux engagements environnementaux pris dans le Pacte.

LA CONVENTION CITOYENNE

Une convention citoyenne ou "assemblée pour le temps long" est en cours de création et se tiendra de mai à décembre 2023. Elle sera composée de 40 Saint médardais, 20 volontaires et 20 tirés au sort. Ils vont s'atteler à la recherche d'idées répondant à la question : « Quel Saint-Médard voulons nous demain ? »

Sur les 10 outils participatifs proposés par cette majorité en 2020, il ne reste à mettre en place que l'observatoire de la participation pour mesurer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas ou serait à améliorer...

Le travail accompli dans ce domaine de l'implication citoyenne en un peu plus de 2 ans (dont la période Covid !) paraît immense. Ainsi que le notait Bruno Cristofoli, (pas encore satisfait des résultats : "Faut en brasser davantage !") *"Pour avancer vite et éviter des écueils infranchissables, il y a deux précautions à prendre : savoir quelles décisions on accepte de partager, il faut avoir plus d'ambition que de faire de la simple consultation, et faire venir les gens le plus tôt possible. On a toujours de bonnes raisons de retarder leur arrivée, on n'est pas habitués à ça, on veut avoir "bâti" un maximum de choses avant de les solliciter. Mais plus on retarde cette échéance, plus on décide entre élus. Plus c'est tard, moins ça a de sens pour les citoyens."*

Plus on "brasse de gens", plus les habitants deviennent des citoyens actifs qui réactivent et réoxygènent une démocratie d'abstentionnistes.





59697 habitants

CHAMBÉRY

UNION DE DEUX LISTES

Un « pacte de gouvernance » et un programme commun ont permis à cette nouvelle majorité municipale de Chambéry de sceller l'union notamment autour d'un très fort engagement en matière de participation citoyenne. Concrètement, qu'est-ce qui a été fait depuis son arrivée au pouvoir en 2020 en matière d'implication ? (*Sources : entretien avec Aurélie Le Meur 1re adjointe et Claire Plateaux, adjointe à la Démocratie et Vie associative le 05/04/2022*).

ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA DÉMOCRATIE LOCALE

Les états généraux se sont déroulés à Chambéry tout au long de l'année 2021. Ils avaient pour objectifs de redonner confiance en matière de participation citoyenne,

d'établir les bases référentielles du dialogue (entre la ville, les citoyens, les partenaires) et de la construction de tous les outils de participation. C'était donc une démarche fondatrice essentielle.

Elle s'est déroulée en trois phases, accompagnée par Partie prenante¹ [Conseil en stratégies territoriales]

PHASE 1 : LE BILAN

Un groupe composé d'élus, techniciens, citoyens, partenaires, personnes impliquées dans des associations, a mené des entretiens pour identifier les besoins des différentes parties prenantes de la démocratie locale à Chambéry. Ces besoins ont été synthétisés pendant un premier temps fort, avec plus d'une centaine de participants.

PHASE 2 : L'EXPÉRIMENTATION

Après cette première phase, des volontaires se sont impliqués dans la conception d'expérimentations concrètes pour répondre aux besoins identifiés. En juillet, ces expérimentations ont été menées sur le terrain, dans la ville : théâtre-forum, vélo cargo permettant d'aller à la rencontre des habitants, balade urbaine avec les services de la Ville...

PHASE 3 : LA MISE EN ŒUVRE

Tous les enseignements de la démarche ont été rassemblés pour construire les cinq engagements communs qui constituent le contrat de démocratie locale qui engage

¹<http://partieprenante.com/etats-generaux-democratie-locale-retour-experience/>

les quatre parties prenantes : élus, agents, citoyens, partenaires. *« Lorsque je parle maintenant en tant qu'adjointe à la démocratie, je parle au nom de tous, car je m'exprime sur la base de ce contrat. Ce fut une immense formation-action pour tous les participants : nous avons voulu que ce soit un processus d'implication continu avec la volonté d'associer toujours plus largement à chaque étape, malgré la période de covid. On a vécu un an de "faire ensemble", une très belle expérience. Les dispositifs participatifs existants et à venir, tels que les Conseils de quartier, respecteront ces cinq engagements¹ ».*

SEPT CONSEILS DE QUARTIER

« Suite aux États généraux, nous avons refondé les conseils de quartier avec un vrai enjeu de donner plus de pouvoir d'agir aux habitants. Ce sont des espaces de co-construction du cadre de vie, de dialogue avec les élus et les agents. » Ils sont ouverts à tous et ont un rôle de « créateur de lien » et de « fabrique citoyenne ». À partir du moment où un habitant est intéressé par un projet, il peut s'y associer. L'instance est donc l'ensemble des personnes qui veulent s'informer et agir pour leur quartier [exemples : square, rénovation bâtiment associatif, cheminements piétons...]. Ce n'est pas juste une instance d'échanges d'information, mais aussi un lieu d'action. Un projet n'existe que si les habitants s'engagent à le réaliser, avec l'appui et les ressources de la ville. Les conseils de quartier et la ville s'accordent sur les projets portés

¹https://participons.chambery.fr/uploads/decidim/attachment/file/86/EGDL-5_engagements.pdf

en commun afin d'assurer la mobilisation des ressources de la ville : « *Si le projet souhaité n'est pas dans le périmètre de la ville, c'est dit clairement.* » Avec les mairies de quartier et les adjoints de quartier, les conseils de quartier permettent de développer un dialogue de proximité et d'obtenir à terme une assemblée de quartier qui repose sur sa diversité.

LE LABEL POP [PROJET OUVERT AU PUBLIC]

La Ville de Chambéry lance le label POP pour aider les habitants et les partenaires à distinguer facilement les projets participatifs. « *Ouvrez l'œil et repérez les projets POP pour donner votre avis ou vous impliquer !* » Par exemple, « l'exploratoire culturel » pour expérimenter de nouvelles manières de faire la culture !

LE DROIT D'INTERPELLATION

Par délibération du conseil municipal le 14 mars 2022, 30 minutes avant le conseil municipal, des citoyens pourront poser leurs questions aux élus de la majorité. C'est filmé et retransmis. Une seule question par an pour le même citoyen. Les questions qui ne pourront pas être posées en direct dans le temps imparti, seront publiées avec leurs réponses sur la plateforme. Le droit de pétition formalisé sera introduit ultérieurement, il fait partie de la feuille de route du mandat.

LA PLATEFORME PARTICIPATIVE DE CHAMBÉRY

Ouverte début 2021, une plateforme numérique pour informer, donner son avis sur les projets en cours et proposer des idées pour la ville¹.

LE PERSONNEL

Le cabinet-conseil Partie prenante écrit : *"Le principal défi est moins d'ouvrir des espaces d'expression citoyenne, que d'outiller la capacité d'écoute et de coopération des institutions publiques."* Comment la ville de Chambéry a-t-elle appréhendé ce défi ? D'abord par l'emploi de deux personnes [et un stagiaire] qui ont un rôle en interne de structuration des démarches de participation et d'accompagnement des projets des conseils de quartier. Les adjoints de quartier et secrétaires de mairie des quartiers sont également des ressources de proximité pour favoriser ce dialogue. L'ensemble du personnel [1300 agents] a été sollicité par questionnaire à propos de la participation citoyenne : c'est quoi pour eux, quels sont leurs manques en ce domaine, etc. Leurs retours vont permettre le déploiement d'une démarche d'accompagnement à la conduite de changement pour plus d'engagement citoyen, c'est « Territoire d'Engagement », un programme de trois ans proposé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires [ANCT] et qui va permettre de « *faire de la culture de l'engagement citoyen une marque de fabrique locale* ».

¹ <https://participons.chambery.fr>

Enfin, la transversalité dans la collectivité se construit en ce moment autour de l'écriture du projet d'administration. La ville a constitué « le groupe des 35/35 » : 35 élus de la majorité et 35 agents qui ont commencé à travailler ensemble sur la base de feuilles de route thématiques écrites par les élus et notamment celles qui posent les 4 axes « boussoles » du mandat (transition écologique, ville inclusive, solidarité et implication citoyenne). Les services, en lien avec leur élu de référence, ont pour mission de les traduire en plan d'action. La définition de critères partagés permettront de prioriser et d'évaluer l'ensemble de ces actions.



QUESTIONS À DÉBATTRE

- Et si on écoutait les abstentionnistes ?
- Et si l'inclusion démocratique était la plus importante des responsabilités des élus ?
- À quoi reconnaît-on un élu imposteur de l'implication citoyenne ?
- Quelle est la légitimité des groupes de citoyens associés au travail des élus ?

Et si on écoutait les abstentionnistes ?

Au lendemain des élections départementales et régionales de 2021, j'ai la gueule de bois ! J'entends parler d'élections « complexes, sortie de Covid, etc. » Deux erreurs ne doivent pas être commises : ne voir que le liquide qui se trouve dans la bouteille aux trois-quarts vide et croire que les abstentions sont conjoncturelles. En réalité, la démocratie est au bord de l'asphyxie.

Démocratie représentative ?

Avec aussi peu de votants, le danger est immense : n'importe quelle organisation politique très minoritaire pourrait s'emparer du pouvoir en France et mettre en cage notre démocratie. Déjà en 2015, les abstentions lors des élections départementales avaient été d'environ 50% des inscrits. En 2017, pour une population de 52 millions en âge de voter, les élections législatives avaient comptabilisé 27 millions d'abstentions auxquels il faut ajouter 4,5 millions de non-inscrits pour bien mesurer l'abîme. Ainsi nos députés actuels ont été élus par moins de 20 % des gens en âge de voter sur leur circonscription. Quelle légitimité a un élu quand 8 habitants sur 10 refusent de le choisir ? Sommes-nous toujours en « démocratie représentative » ? Ces dernières élections départementales et régionales ne font qu'amplifier cette lame de fond. Observons de près les élections départementales en Deux-Sèvres (c'est vrai partout en France !) en ne considérant pas les taux de votants (c'est l'arbre qui cache la forêt), mais les voix réellement obtenues par chaque binôme gagnant : que représentent-elles par rapport au nombre d'inscrits sur le canton ? Si le binôme gagnant

du canton de Mauléon peut se glorifier d'avoir gagné l'élection avec un taux de près de 80 % de votants, la réalité est toute autre : près de 8 électeurs inscrits sur 10 n'ont pas voté pour lui. En moyenne, dans le département des Deux-Sèvres, les binômes ont été élus par seulement 18 % des inscrits.

Quant aux élections régionales, moins de 14 % des habitants de Nouvelle-Aquitaine qui avaient la possibilité de voter ont glissé un bulletin au nom de Alain Rousset (5e mandat!), le gagnant de l'élection qui remporte pourtant la majorité absolue des sièges.

Écouter les abstentionnistes

Face à cette situation, l'attitude conservatrice, d'où qu'elle vienne, sera de taper sur les abstentionnistes, particulièrement sur les jeunes. 87 % des 18-24 ans ne sont pas allés voter et même plus de 81 % chez les 18 à 34 ans... Et si les jeunes générations, par cette abstention, nous disaient simplement qu'elles ne veulent plus de cette politique traditionnelle faite par des professionnels de la politique qui usent et abusent du cumul des mandats, empêchant tout renouvellement, qui restent dans l'entre-soi et se distribuent les postes, se complaisent dans des clivages que ces abstentionnistes jugent stériles et dépassés? Et si ces jeunes générations qui par ailleurs n'ont pas peur de s'investir pour des marches pour le climat, manifestations, pétitions, etc. nous disaient que les propositions des partis et institutions en place ne sont pas à la hauteur de leurs enjeux et problématiques qu'ils doivent affronter pour leur avenir? Et si les jeunes générations,

par cette abstention, nous disaient simplement qu'ils veulent une autre manière de faire la politique, plus horizontale, plus partagée aussi, en les associant tout au long des mandats ?

Pensez-vous vraiment qu'il suffira aux nouveaux élus « *de se rendre dans les écoles pour expliquer leur travail et de réintroduire les cours d'éducation civique* » (sic) pour diminuer à terme cette abstention massive ?

Donner envie de démocratie

Un maire d'une commune de 30 000 habitants me disait : « *On parle souvent de la défiance des citoyens envers la politique. Il faudrait inverser le problème, car en réalité ce sont les politiques qui ne font plus confiance aux citoyens depuis longtemps* ». Transformer profondément les pratiques politiques en faisant confiance aux citoyens, organiser leur participation réelle (et non feinte) à la conduite des affaires publiques et de la vie de la cité me semble être la seule voie véritablement salvatrice pour notre démocratie. Oui, il faut donner « envie de démocratie », habituer les jeunes et les moins jeunes à se confronter à l'intérêt général, leur donner la possibilité de découvrir la force créative du collectif, « se faire la main » sur des codécisions (élus-citoyens) et actions emblématiques, bref les aider à tomber dans la marmite de potion magique-démocratique dès la naissance ou presque.

En plus, et seulement en plus, il faudra aussi instaurer le vote blanc (en posant des bulletins vierges à côté des bulletins des candidats), le vote électronique (sans retirer

le vote classique) et définir un taux plancher de suffrages : une élection devrait être annulée si le nombre de suffrages exprimés (bulletins blancs compris) est inférieur à x % des inscrits.

Pour sortir de cette ornière démocratique, il faudrait que les élus associent systématiquement des habitants, particulièrement les jeunes générations, dans la recherche de solutions et l'élaboration de projets dans la sphère publique. Plus de « participatif » pour plus de « représentatif ».

Ciblons prioritairement les jeunes générations, ouvrons-leur les portes de l'écoute (leur abstention n'est pas une fatalité, écoutons-les), les portes de la formation à la citoyenneté, les portes de l'action publique, de la décision partagée et enfin les portes du renouvellement, sans lesquelles ces jeunes continueront à se sentir exclus de la vie démocratique.

Donner envie de démocratie : une nouvelle responsabilité majeure des élus.

Et si l'inclusion démocratique était la plus importante des responsabilités des élus ?

Et si la principale mission d'une collectivité n'était pas seulement de "bien gérer la commune", mais de "sauver" la démocratie représentative ? En engageant un processus **d'inclusion démocratique**.

À l'agonie

On nous a dit "la guerre en Europe, c'est désormais impossible !"... On nous a dit "La démocratie en France, c'est pour toujours"... La démocratie représentative est pourtant à l'agonie : que représentent aujourd'hui des élus soutenus par moins de 20 % de leur électorat potentiel ? Comme déjà affirmé dans le précédent chapitre, désoreunes de 18 à 24 ans)

Il n'est plus l'heure de taper sur les abstentionnistes, de les accuser d'être de « mauvais citoyens », car... ils sont trop nombreux ! Mieux vaut s'interroger sur les causes de l'abstentionnisme et sur les solutions pour redonner confiance à cette nouvelle « majorité » de Français, bien réelle celle-là. Ainsi, si l'on écoutait les abstentionnistes, on saurait qu'ils veulent une autre manière de gouverner, plus partagée, plus horizontale, un renouvellement permanent des élus, une « démocratie permanente » qui les associe, leur fait confiance, compte réellement sur eux... La question n'est pas de savoir s'ils ont tort ou raison. La question est de sauver la démocratie, de retrouver le chemin "pour faire société" en partageant et en développant "le pouvoir d'agir ensemble".

Transformer la démocratie

Dans mes deux précédents livres, j'ai longuement expliqué que pour cela il fallait transformer la démocratie locale, inventer un nouvel équilibre entre démocratie représentative et démocratie participative, faire la politique autrement. Ce troisième ouvrage en apporte toutes les preuves grâce à l'action concrète et réelle de cinq collectivités. Elles sont en train de construire une démocratie qui repose sur un dialogue permanent élus-citoyens (que ce soit à partir d'actions d'information, de consultation, concertation, coconstruction ou codécision) et bien qu'il soit trop tôt pour crier victoire, elle constate déjà les deux principaux avantages d'une telle démarche :

- Les décisions prises sont mieux comprises et donc mieux respectées.
- Des habitants très éloignés de la chose publique (et de la politique) prennent plaisir à se confronter à l'intérêt général.

Cette nouvelle relation offre ainsi un sas de décompression qui, de fait, détend, apaise la relation élus-citoyens, première étape d'un parcours qui peut aller encore plus loin, même si c'est déjà un bel objectif...

Favoriser « le jeu collectif »

Donner envie de démocratie en offrant aux citoyens de multiples occasions de « jouer collectif » permet certes l'apaisement, mais également de s'engager dans un pro-

cessus d'inclusion démocratique qui peut faire (re) venir les abstentionnistes dans les bureaux de vote.

Jouer collectif n'est pas le domaine réservé des collectivités : de multiples structures dont les associations peuvent remplir un rôle prépondérant en ce sens. Mais la volonté politique exprimée par les élus de la collectivité donnera forcément des ailes à l'implication citoyenne et renforcera sensiblement les efforts des autres acteurs. Seuls les élus peuvent ouvrir « portes et fenêtres » de la mairie, surtout lorsqu'elle doit devenir réellement la maison commune.

L'enjeu de l'inclusion démocratique (*Inclusion : action d'inclure dans un ensemble - dictionnaire*) n'est rien d'autre que la survie de la démocratie représentative.

Trois difficultés majeures sont à prendre en compte :

- L'égalité des citoyens : il n'y a pas d'égalité de parole ni d'égalité de savoir, il faut en faciliter l'accès par la formation sur les sujets mis en discussion et par l'utilisation de techniques "pour décider ensemble" (techniques dites "d'intelligence collective" cf. mon tome 2).
- Le cloisonnement des collectivités (les fameux silos) est contre-productif pour favoriser l'inclusion démocratique : il faut un fonctionnement qui traverse les cloisons et un plan d'action transversal.
- La démocratie a un prix : ce travail ne peut se faire sans moyens financiers adaptés. Pour la formation à la partici-

pation citoyenne¹ (élus et agents), pour les frais des participants (garde d'enfants, déplacements, repas, et parfois indemnités) et pour les frais de personnel : meilleure efficacité si un personnel spécifique se consacre à la participation citoyenne.

Pour avancer vite (et éviter les freins !), voici une clé : investir les « projets de service » du personnel de la collectivité. Tout agent (quel que soit son poste) peut trouver des applications concrètes dans son métier pour répondre à une volonté politique d'implication citoyenne. Associons-les à cette démarche d'inclusion démocratique. Faisons confiance à leur imagination et à leur volonté de donner du sens à leur emploi.

¹ Les Conseils départementaux ou régionaux seraient bien avisés de mettre en place un "fonds pour la citoyenneté", subventions aux collectivités pour aider les plus fragiles à supporter ces frais.

À quoi reconnaît-on un élu imposteur de l'implication citoyenne ?

Au fait qu'il ne lâche jamais une seule parcelle de son pouvoir, qu'il ne donne jamais à la population la possibilité de prendre part aux décisions. Et parallèlement, il fait beaucoup d'esbroufe et de communication autour de « son programme participatif »...

Quelle est la légitimité des groupes de citoyens associés au travail des élus ?

Le 22 novembre dernier, j'étais invité par le Conseil de développement du Grand Poitiers qui fêtait ses 20 ans. Interrogé sur la légitimité de ces structures de participation citoyenne, j'ai répondu spontanément : la légitimité ça se gagne ! Et j'ai développé... On ne pose jamais la question de la légitimité d'une assemblée d'élus, l'élection fait la légitimité, quelles que soient la réalité et la qualité de leur travail. En revanche, un conseil de développement, une assemblée citoyenne, un comité de quartier (et toute autre organisation qui repose sur une volonté d'implication citoyenne) s'interrogent fréquemment sur leur propre légitimité. Il me semble que celle-ci doit pouvoir se gagner (tant auprès des élus que de la population) si trois réponses sont apportées aux trois questions suivantes.

Quel est le contrat ?

Que ce soit dans le cadre d'une saisine ou d'une auto-saisine¹, la structure citoyenne devrait savoir ce que l'on

¹* Les élus peuvent confier un travail à la structure citoyenne (saisine) ou celle-ci peut s'autosaisir d'un sujet.

attend d'elle : quel est le cadre de sa réflexion et de son action ? Les élus lui demandent-elle un simple avis « pour » ou « contre » ? De faire un choix entre différentes options ? De définir un plan d'action opérationnel ? À quoi s'engagent les élus ? À soumettre le travail des citoyens au bureau municipal ? À l'assemblée municipale ? Pour information ? Pour décision (délibération) ? Le contrat devrait être formalisé par écrit pour chaque chantier engagé s'appuyant sur l'implication citoyenne. La définition d'un tel contrat précis éclairerait et faciliterait le chemin des citoyens engagés dans ces instances, renforcerait l'écoute et les attentes des élus, établirait les lignes de partage du pouvoir en identifiant clairement les responsabilités des uns et des autres et éviterait les malentendus¹. Ce serait un premier pas conséquent vers une plus grande prise en considération de l'instance citoyenne.

Quelle représentativité ?

Une structure citoyenne est souvent composée des seuls volontaires. C'est nettement insuffisant pour au moins deux raisons :

- Les volontaires ont de bonnes chances de n'être que « des-hommes-de-plus-de-50-ans-blancs-CSP+ » ce qui peut générer un doute de la population sur leur représentativité et sur l'efficacité/pertinence de leur travail.

- Les volontaires sont souvent envoyés par des structures diverses dont ils viennent défendre les intérêts particuliers au sein de l'assemblée citoyenne. Les propositions

¹ Malentendus nombreux à l'issue de la Convention nationale pour le climat

du groupe de travail citoyen risquent alors de n'être qu'une addition de choix « particuliers » (même si cela correspond à des besoins aussi réels que... légitimes, exprimés par telle ou telle organisation) et non l'aboutissement d'une démarche qui doit produire des décisions réellement collectives, enrichies par la réflexion et le débat et validées par un consensus général. En somme, il ne faut pas confondre l'intérêt de tous avec les intérêts de chacun. Il me semble donc absolument nécessaire d'introduire dans la structure citoyenne un certain nombre de personnes tirées au sort pour en renforcer la représentativité et assurer une plus grande impartialité. Le tirage au sort donne la parole à des personnes qui, pour certaines d'entre elles, ne la prendraient pas autrement. Le tirage au sort organise l'aléatoire et éloigne le clientélisme, l'élitisme et l'entre soi.

- Le tirage au sort par **les listes électorales** a un inconvénient majeur : il élimine tous ceux qui ne sont pas inscrits sur ces listes, notamment des nouveaux arrivants et des jeunes.

- Le tirage au sort **téléphonique** par le biais d'organismes de sondages est également utilisé (notamment pour certaines conventions citoyennes) : son efficacité est parait-il de 0,05% des personnes appelées : la facture est forcément très salée pour arriver à l'objectif fixé, car il faut joindre de très nombreuses personnes et essayer de multiples refus.

- Le tirage au sort par **le cadastre** (les données sont publiques) que la ville de Poitiers vient

d'expérimenter me semble très intéressant. Il est peu cher, très efficace (40% des tirés au sort ont accepté d'intégrer l'Assemblée citoyenne et populaire de Poitiers) et garantit une forte diversité. Ses deux inconvénients : il surreprésente les pavillons individuels (il faut donc pondérer) et il nécessite un engagement fort des élus.

Quels chantiers ?

La nature même des sujets traités par la structure citoyenne peut développer ou non sa légitimité. Quand l'assemblée citoyenne et populaire de Poitiers décide de traiter le sujet des « incivilités », elle attire l'attention de tout le monde (et certains doivent même l'attendre « au coin du bois ») alors que tant de sujets confiés à des comités de quartier ou autres collectifs citoyens sont traités dans l'indifférence générale. Et si un conseil de développement (je parlais aux membres du Grand Poitiers) se donnait une nouvelle mission « d'inclusion citoyenne » ? Pour imaginer et proposer un plan d'action qui multiplie les « provocations citoyennes », qui organise une ribambelle d'occasions de mettre le citoyen dans la confrontation avec l'intérêt général et l'associe à la décision collective ? Pour donner envie de démocratie au plus grand nombre. Il y aurait assurément un gain de légitimité à la clé d'un tel travail.



ÉPILOGUE

LES FRANÇAIS AIMENT LA POLITIQUE

Lorsqu'en 2017 j'ai adressé mon premier manuscrit à l'éditeur « Rue de l'échiquier », j'étais loin d'imaginer le périple qui m'attendait.

Périple au sens premier : 57 étapes aux quatre coins du pays, à la rencontre de Françaises et de Français engagés dans cette démarche de transformation démocratique.

Ce fut un voyage d'exploration qui m'a permis de croiser l'espoir, l'envie, la détermination, l'imagination, les convictions, l'organisation, les méthodes, les outils, les doutes aussi.

Toute cette énergie au service du « commun » et d'un avenir où tout doit être remis à plat, (ré)inventé, construit sur de nouvelles bases qui ne peuvent être imaginées qu'ensemble. Le salut ne viendra ni du « haut », ni des « élites », ni des élus seuls, mais de la coopération entre élus et citoyens rassemblés, ceux qui sont capables de « jouer ensemble », d'agir ensemble, de décider ensemble, pour l'intérêt général en cherchant

toujours « le consentement » du plus grand nombre avant la mise en œuvre des projets.

J'ai rencontré des milliers de Français qui partageaient cette belle ambition. Et croyez-moi, ces Français aiment la politique, ils ne sont pas dans l'individualisme casanier dont parle la rumeur, mais ils veulent transformer la manière de faire la politique. Pour mieux faire société et pour que la communauté toute entière s'emploie à dessiner son futur.

Ce troisième ouvrage est l'aboutissement de ma propre démarche. Avec le tome 1, j'ai voulu rassurer et donner envie de mettre le pied à l'étrier de l'action publique. Avec les tomes 2 et 3, j'ai essayé d'être « un passeur », de témoigner de démarches démocratiques et politiques innovantes dont les premiers résultats encourageants apparaissent déjà.

J'ai l'espoir qu'en 2026, de très nombreux collectifs citoyens s'engagent aux élections municipales pour transformer la démocratie locale et donner envie au plus grand nombre d'habitants de s'intéresser et de s'investir dans la vie de la cité.

Je souhaite ardemment que notre démocratie perdure. Rien n'est moins sûr ! Comme la paix, il n'y a pas d'absolue certitude de sa pérennité. Alors tous ces pionniers qui tentent une rénovation de la démocratie, une réoxygénation, qui agissent pour un retour des abstentionnistes dans les isoloirs, sont à faire connaître et à remercier. Leur engagement désintéressé, leur clairvoyance sur

les enjeux auxquels nous sommes confrontés et les nouvelles pratiques politiques qu'ils mettent en œuvre, même lorsqu'elles sont incertaines, ne peuvent que leur apporter la victoire.

Alors, citoyens, on y va ?

OSER S'IMPLIQUER

TOME
3

POUR TRANSFORMER LA DÉMOCRATIE

PARTICIPATION CITOYENNE - DEUX ANNÉES
D'EXPÉRIMENTATIONS MUNICIPALES

à Poitiers, Annecy, La Crèche, Saint-Médard-en-Jalles, Chambéry

Voilà cinq équipes d'élus, arrivées en 2020 aux commandes de leurs communes, qui souhaitaient réinventer la manière de faire la politique, notamment en associant davantage les habitants à la gestion de la cité.

Concrètement, et sans langue de bois, qu'ont-elles réalisé ?



Christian Proust connaît bien le monde politique local pour avoir travaillé plus de vingt ans auprès d'élus, maires et présidents de Conseil général. Après avoir été directeur général adjoint des services d'un département, il s'est présenté à des élections municipales (liste citoyenne) puis départementales. Il est également biographe pour des familles ou des institutions (collectivités, associations).

